

Saint Pantaléon de Larche, le 12 octobre 2016



COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

NICOMEDIE : UN NOUVEAU PARC DE LOGEMENTS ET DES SERVICES POUR LES PERSONNES AGEES



CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDIKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedikane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

Le nouveau Parc de la Nicomédie a été inauguré le 7 octobre dernier ainsi que les nouveaux locaux de l'Instance de Coordination pour l'Autonomie (I.C.A.).

Alain Lapacherie Le Maire et Dominique Borderolle, Présidente de l'Instance de Coordination pour l'Autonomie étaient bien entourés pour cette manifestation. En effet, la cérémonie a accueilli Monsieur Jean-Paul Vicat, Sous-Préfet de Brive, Monsieur Claude Nougain, Sénateur de la Corrèze, les deux Conseillers Départementaux Jean-Jacques Delpech et Nicole Taurisson. De nombreux maires du canton de Saint-Pantaléon-de-Larche avaient également fait le déplacement, ainsi que parmi les opérateurs Monsieur Pascal Lacombe, Directeur Général du groupe Polygone, Madame Céline Mas, Directrice du Développement ou Monsieur Frédéric Lannes Président du groupe Le Point Immobilier.

La volonté de la commune a toujours été de renforcer son centre bourg. Si Saint-Pantaléon-de-Larche est aujourd'hui la 5^{ème} commune de la Corrèze, son centre bourg a gardé les contours de la petite commune rurale qu'elle était autrefois.

Les différentes équipes municipales n'ont eu de cesse d'équiper ce centre bourg. Elles ont été cohérentes dans leur action même si elles ont dû s'adapter à l'environnement économique et réglementaire. C'est ainsi qu'un nouveau quartier est sorti de terre. Il abrite 65 nouveaux logements locatifs créés par Corrèze Habitat en pavillon individuel ou Dom'aulim et Polygone dans de petits ensembles collectifs.

Le Maire Alain Lapacherie s'est félicité de cette réalisation qui offre avec la résidence service seniors une trentaine d'appartements adaptés aux personnes âgées (douche à l'italienne, volets électrifiés, système électrique adapté) et sécurisés. Ce concept développé par Polygone est tout à fait pertinent à Saint-Pantaléon-de-Larche. Le « plus » apporté par la commune est l'installation de l'Instance de Coordination pour l'Autonomie au sein même de ce quartier. Dominique Borderolle a pu faire visiter aux autorités une salle d'activité, des locaux techniques pour le portage de repas, deux bureaux pour recevoir les familles. L'I.C.A. devrait se doter des nouvelles installations. L'accessibilité est un impératif mais elle rayonne désormais sur le nouveau canton de Saint-Pantaléon-de-Larche, beaucoup plus vaste.

Jean-Jacques Delpech a retracé l'historique de ce projet né avant la crise de l'immobilier et l'émergence du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (P.P.R.I.). Le dossier de la Z.A.C. a été développé en collaboration avec l'architecte Monsieur Roullin et Le Point Immobilier qui est resté présent tout au long de l'opération. Si les commerces n'ont pu finalement être installés sur cet ensemble, ils ont pris place sur la zone du Colombier mais l'esprit architectural initial a été respecté.

Le Sous-Préfet Monsieur Jean-Paul Vicat a noté que Nicomédie avait été le lieu du Martyr de Saint-Pantaléon-de-Larche. Finalement, ce dossier avec le soutien constant de l'Etat a lui aussi connu de nombreuses vicissitudes mais il est finalement cohérent avec une offre d'habitat pour les aînés, des espaces publics de qualité, une promenade arborée autour du bassin d'orage ou des jeux d'enfants plus loin sur le square de La Poste.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDIKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedikane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

Monsieur Claude Nougain a relevé le dynamisme de la commune. S'il a des liens personnels forts avec Saint-Pantaléon-de-Larche, il a tenu à rappeler que son prédécesseur au Sénat Monsieur Georges Mouly avait eu comme suppléant Georges Auger ancien Maire. Ce qui a sans doute facilité l'intervention de la réserve parlementaire du Sénateur. Monsieur Claude Nougain a redit qu'il serait toujours à l'écoute des besoins et des demandes du Maire. Demain la structuration du bourg se poursuivra avec la rénovation du bâtiment Polyvalent Charles Ceyrac.

Instance de Coordination pour l'Autonomie

Chiffres clés

Nombre d'adhérents : 200 adhérents

Portage de repas : 66 personnes - 7 389 Journées Alimentaires (JA) pour 6 mois

9 960 Journées Alimentaires (JA) pour 8 mois

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr

FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr